

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du Département des Côtes d'Armor

ANGERS, LE 15 NOVEMBRE 2024

CHRISTIAN COAIL ET CINDERELLA MARCHAND ONT RENCONTRÉ AGNÈS CANAYER, MINISTRE DÉLÉGUÉE EN CHARGE DE LA FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE

Ce jeudi 14 novembre, Christian Coail, président du Département des Côtes d'Armor, et Cinderella Marchand, vice-présidente chargée de la protection de l'Enfance, ont rencontré Agnès Canayer, ministre chargée de la Famille et de la Petite Enfance à l'occasion des Assises des Départements de France qui ont eu lieu ces 13, 14 et 15 novembre à Angers. Dans la continuité de leurs échanges avec les précédents Gouvernements, ils ont tenu à alerter une nouvelle fois sur la crise de la protection de l'enfance et sur la nécessité de mettre l'accent sur la prévention et la santé des enfants accompagnés. Ils ont pu exprimer la volonté du Département des Côtes d'Armor de participer à une mission dédiée annoncée par la Ministre.

Parmi les sujets abordés lors de cet entretien avec la Ministre, la santé des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance figurait au cœur de cet échange.

« 300 enfants sont actuellement en attente de place en Institut Médico-Educatif (IME) en Côtes d'Armor. Faute de place, ces enfants ne peuvent bénéficier des soins auxquels ils devraient pouvoir prétendre. Cette pénurie crée des situations de grande détresse au sein de certaines familles pour lesquelles l'Aide Sociale à l'Enfance est parfois le dernier recours. Cette situation n'est tenable à long terme ni pour les enfants et leur famille – qui se voient refuser un droit fondamental en matière d'accès aux soins - ni pour les professionnels. Sur ce sujet essentiel, nous ne pouvons nous contenter de la réponse de l'ARS qui nous demande de co-financer des places en IME alors même que cette compétence relève exclusivement de l'État et que nous n'en avons pas les capacités », a déploré Christian Coail qui a sollicité auprès de la Ministre l'ouverture de nouvelles places dans le Département.

Outre le sujet de la prise en charge du handicap, la santé mentale des enfants accompagnés par l'ASE est aussi un sujet de préoccupation essentiel pour les élus départementaux. En Côtes d'Armor comme dans le reste de la France, les besoins en matière de pédopsychiatrie sont criants.

La vice-présidente du Département chargée de la protection de l'enfance a également tenu à alerter la Ministre au sujet de la prévention qui a lien étroit avec la protection de l'enfance :

« La situation financière extrêmement tendue que nous connaissons a des conséquences directes sur notre capacité à soutenir une véritable politique de prévention dite de droit universel.

Nous avons tenu à alerter la Ministre du risque réel d'un repli des Départements sur leurs compétences obligatoires au détriment d'une politique de prévention plus globale qui renforce le lien social et participe à éviter les situations de rupture et d'isolement. Nous devons pouvoir sécuriser les dispositifs tels que les points d'accueil écoute jeunes (PAEJ) et l'accompagnement à la parentalité qui ont montré toute leur efficacité grâce à une volonté politique historique.

De la même façon, la culture, le sport, l'éducation populaire participent à la prévention au sens large et se retrouvent aujourd'hui menacés par les efforts attendus à l'endroit de toutes les collectivités territoriales. Nul doute que les économies imposées à court terme auront des conséquences dramatiques à moyen/long terme sur le plan humain et coûteront au final bien plus cher pour les Département, chefs de fil des solidarités, mais aussi à notre société. Il nous faudrait au contraire être en mesure de faire plus de prévention pour réduire les besoins en protection mais cela ne peut se faire sans le soutien de l'Etat sur ses compétences propres. »



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83

cotesdarmor.fr



Retrouvez tous les prochains rendez-vous presse et les derniers communiqués et dossiers de presse du Département des Côtes d'Armor sur :
cotesdarmor.fr/espace_presse